



SAINS ET SAUFS

PROTÉGER VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Vous n'êtes pas seul! L'exploitation financière est la forme la plus courante de maltraitance des personnes âgées en Ontario. Heureusement, il existe des mesures simples et pratiques que vous pouvez prendre afin de protéger votre argent et votre avenir financier. La prévention de l'exploitation financière commence par la littératie financière. Ce guide vous fournira des conseils utiles pour augmenter votre littératie financière et pour acquérir les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour protéger votre argent. De plus, il fournit des conseils utiles qui vous permettront d'effectuer des opérations bancaires en toute sécurité, d'utiliser l'informatique sans risque et d'éviter les fraudes et les escroqueries.



« Comment puis-je avoir accès de façon sécuritaire à des services bancaires? »

Angela est une enseignante à la retraite vivant à Toronto. Elle aimerait savoir comment effectuer des transactions bancaires en toute sécurité. Angela a appris que les personnes âgées qui sont victimes d'exploitation financière peuvent perdre leurs actifs et subir des pertes financières. Cela pourrait mettre sa santé et son bien-être en danger. Wendy, une amie proche d'Angela, est très autoritaire et elle lui dit des choses blessantes. Angela a récemment été victime d'

Il existe différentes façons dont les amis et la famille peuvent aider les personnes âgées à conserver leur argent en sécurité. Une de ces façons est de rester vigilants quant aux signes d'abus financier :

- ▶ D'importantes sommes d'argent disparaissent du compte bancaire de la personne âgée
- ▶ Les signatures sur les chèques ou les documents semblent suspects
- ▶ Des effets personnels disparaissent
- ▶ Une vente inattendue de la maison de la personne ou des modifications de ses volontés
- ▶ L'isolement de la personne âgée envers sa famille et ses amis
- ▶ La personne âgée semble nerveuse ou inquiète lorsqu'il s'agit de discuter de ses finances
- ▶ Les relevés bancaires ne sont plus envoyés à son domicile
- ▶ De nouvelles dettes surviennent

Voici quelques mesures importantes que vous pouvez prendre afin d'effectuer des transactions bancaires en toute sécurité.

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Mémorisez votre NIP et votre mot de passe ✓ Détruisez en tout temps les anciens relevés bancaires ou les informations relatives à vos cartes de crédit ✓ Réduisez au minimum le nombre de cartes d'identité et de crédit dans votre portefeuille ✓ Signalez immédiatement à votre banque les chèques et les cartes de crédit perdus ou volés ✓ Passez en revue votre rapport de crédit au moins une fois par an ✓ Apposez immédiatement votre signature au verso de toute nouvelle carte que vous recevez	✗ NE partagez pas vos NIP ou vos mots de passe avec quiconque ✗ NE fournissez aucun renseignement personnel en ligne ou par téléphone ✗ NE transportez pas votre carte d'assurance sociale, votre passeport ou votre certificat de naissance, sauf si vous en avez besoin ce jour-là ✗ NE répondez pas aux courriels non sollicités ✗ NE laissez pas sans surveillance les cartes ou les pièces d'identité lorsque vous effectuez vos achats

De nombreux conseils concernant votre sécurité sont accessibles à l'adresse suivante :

www.eapon.ca

Vous pouvez également appeler la **LIGNE D'ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES, AU 1 866 299-1011**

Offerte en 200 langues, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Et n'oubliez pas :

- ▶ Restez en contact avec vos amis, votre famille et votre communauté afin de réduire l'isolement.
- ▶ Obtenez des conseils juridiques lors de la rédaction de votre testament ou d'une procuration.
- ▶ Assistez à des séminaires de formation et apprenez comment gérer et protéger votre argent.
- ▶ Produisez vos déclarations d'impôt chaque année et profitez des séances d'informations gratuites.

Ressources utiles :

Trouver une clinique d'aide juridique dans votre région :

www.legalaid.on.ca

1 800 668-8258

Centre antifraude du Canada (CAFC)

Le CAFC est le dépôt central des données, des renseignements et de la documentation sur la fraude au Canada et il peut vous offrir de l'aide.

www.antifraudcentre-centreantifraude.ca

1 888 495-8501

Échec au crime envers les personnes âgées

Vous pouvez garder l'anonymat.

1 800 222-TIPS (8477)

Bureau du Tuteur et curateur public :

www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca

1 800 366-0335

Commission du consentement et de la capacité :

www.ccboard.on.ca

1 866 777-7391

« Où puis-je m'adresser si j'ai d'autres questions ou si je désire obtenir plus d'information? »



Elder Abuse Prevention Ontario

416-916-6728 | admin@eapon.ca | www.eapon.ca